



LIGUE NATIONALE  
DE RUGBY

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mardi 14 avril 2015

## CONVOCATIONS

**Berend BOTHA (UNION BORDEAUX-BÈGLES) :** A l'occasion de la rencontre Castres Olympique / Union Bordeaux-Bègles du 11 avril 2015, comptant pour la 22<sup>ème</sup> journée de TOP 14, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de Monsieur Berend BOTHA.

**Monsieur Berend BOTHA est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 29 avril 2015.**

**Hendrik ROODT (F.C. GRENOBLE RUGBY) :** A l'occasion de la rencontre F.C. Grenoble Rugby / R.C. Toulonnais du 11 avril 2015, comptant pour la 22<sup>ème</sup> journée de TOP 14, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de Monsieur Hendrik ROODT.

**Monsieur Hendrik ROODT est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 29 avril 2015.**

**Pierrick ESCLAUZE (Union Sportive Montalbanaise) :** A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre Section Paloise Béarn Pyrénées / Union Sportive Montalbanaise du 11 avril 2015, comptant pour la 27<sup>ème</sup> journée de PRO D2, **Monsieur Pierrick ESCLAUZE a invoqué une erreur sur l'identité du joueur fautif et est donc convoqué, en urgence, par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 22 avril 2015.**

**Charly MALIE (Union Sportive Montalbanaise) :** A la suite des rapports établis par les officiels de match à l'issue de la rencontre Section Paloise Béarn Pyrénées / Union Sportive Montalbanaise du 11 avril 2015, comptant pour la 27<sup>ème</sup> journée de PRO D2, relatif à une erreur d'identité, **Monsieur Charly MALIE est convoqué, en urgence, par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 22 avril 2015.**

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON  
T +33 (0) 1 55 07 87 51  
emmanuelle.varron@lnr.fr

